



LA PESTE PORCINE AFRICAINE MENACE LE CHEPTEL PORCIN

LA PESTE PORCINE AFRICAINE (PPA) REPRÉSENTE UNE MENACE POUR TOUS LES PORCS.

SI VOS CLIENTS POSSÈDENT DES PORCS, ILS POURRAIENT TIRER PROFIT D'EN APPRENDRE D'AVANTAGE SUR LES RISQUES ASSOCIÉS À LA PESTE PORCINE AFRICAINE.

Les vétérinaires ont un rôle important à jouer en offrant les services suivants :

- éduquer les propriétaires de porcs sur cette maladie et les risques qui y sont associés;
- réviser les protocoles de biosécurité de la clinique et des clients;
- offrir des conseils sur les mesures de biosécurité permettant de protéger la santé des porcs;
- identifier et déclarer les cas soupçonnés de PPA.

DESCRIPTION DU VIRUS

La peste porcine africaine est un virus à ADN double brin, robuste, complexe et plus résistant que celui qui cause la diarrhée épidémique porcine (DÉP). Le virus est stable dans une vaste gamme de températures et de pH. Il survit à la putréfaction, au processus de maturation de la viande, à la cuisson, au fumage, au séchage, au salage et à la congélation.

Le virus peut demeurer infectieux pendant :

- 11 jours dans les excréments
- des mois dans la moelle osseuse
- 15 semaines dans la viande réfrigérée
- 3 à 6 mois dans les jambons fumés qui n'ont pas atteint un haut degré de cuisson
- jusqu'à plusieurs années dans la viande congelée.

PESTE PORCINE AFRICAINE

La peste porcine africaine est l'une des plus graves maladies porcines virales. Elle peut s'attaquer aux porcs de tout âge, mais n'infecte pas les humains.

- Les porcs sauvages et d'élevage sont également vulnérables à la PPA.
- Aucun traitement ni vaccin n'existe actuellement pour combattre ce virus.
- La PPA est reconnue par la communauté vétérinaire mondiale comme l'une des principales menaces pour la production porcine, la sécurité alimentaire et la biodiversité.
- La maladie peut se propager par contact direct ou indirect et entraîne souvent des taux élevés de mortalité.
- Le virus peut persister longtemps dans l'environnement, les carcasses et divers produits de porc.

TRANSMISSION

Le virus est transmis par contact direct ou indirect avec des sécrétions orales ou nasales.

- Directement, par le contact de porcs contaminés avec des porcs en santé.
- Indirectement, par contact avec le virus contenu dans des excréments, des sécrétions ou des tissus contaminés, y compris par l'ingestion de produits de porc ou de viande contaminés, d'eaux grasses ou de déchets de cuisine contaminés, ou par des vecteurs passifs contaminés comme les aliments pour animaux, les véhicules et les bottes ou chaussures.

Les vecteurs biologiques comme les tiques molles peuvent aussi transmettre ce virus, et d'autres vecteurs comme les mouches d'étable peuvent aussi jouer un rôle dans la propagation de la maladie.

DIAGNOSTIC

L'identification et le diagnostic de la peste porcine africaine peuvent être difficiles. Cliniquement, la maladie semble identique à la peste porcine classique et ressemble beaucoup à l'érysipèle, à la salmonellose, à la pasteurellose septicémique et à d'autres septicémies. Des analyses de laboratoire effectuées par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) sont requises pour confirmer le diagnostic.

SIGNES DE LA PESTE PORCINE AFRICAINE CHEZ LES PORCS

- Forte fièvre ($> 40^{\circ}\text{C}$)
- Faiblesse et difficulté à se tenir debout
- Vomissements
- Diarrhée (parfois sanglante)
- Hémorragies cutanées (particulièrement autour des oreilles, du groin et des pattes arrière)
- Toux ou respiration difficile
- Chez les truies : risques de fausse-couche, d'avortement, de porcelets mort-nés et de progéniture faible
- Une proportion élevée d'animaux atteints meurt dans les 10 jours.

La période d'incubation de la peste porcine africaine est de 5 à 15 jours. La PPA peut se présenter sous forme aiguë ou chronique. Cliniquement, la maladie se caractérise par une fièvre hémorragique et l'atteinte de plusieurs organes. Les porcs qui survivent à l'infection peuvent demeurer porteurs du virus pendant une période allant jusqu'à 6 mois.

CE QUE LES PRODUCTEURS DE PORCS DEVRAIENT SAVOIR

- La peste porcine africaine est un virus contagieux qui affecte les porcs et les porcs sauvages en Afrique, en Asie et en Europe.
- La maladie n'a pas été signalée au Canada. Nous devons toutefois nous préparer et nous efforcer d'empêcher l'entrée de la maladie au pays en mettant en place des mesures qui réduisent les risques de contamination.
- Les humains ne peuvent pas contracter la peste porcine africaine par contact avec des porcs infectés et ne peuvent pas la contracter non plus en consommant de la viande provenant d'un porc atteint par la PPA.
- Les humains peuvent propager la maladie et infecter les porcs de nombreuses manières. Ainsi, s'ils ont été sur des lieux contaminés, ils peuvent transporter le virus sur leurs vêtements, leurs chaussures et leurs véhicules, ainsi que par l'alimentation qu'ils donnent à leurs porcs.
- Le virus peut survivre dans des paquets importés de pays où le virus est présent.
- Ne pas apporter de produits de porc sur des sites d'exploitation porcine et veiller à ce que les gens qui voyagent à l'étranger soient informés des risques associés à la PPA.
- La viande contaminée peut se retrouver dans les déchets de cuisine donnés aux porcs.
- Tous les propriétaires de porcs devraient garder leurs animaux à l'écart des porcs sauvages, lesquels peuvent être des vecteurs de nombreuses maladies.

RESSOURCES SUR LA BIOSÉCURITÉ

- Norme nationale de biosécurité pour les fermes porcines
- Guide national de biosécurité pour le secteur de l'alimentation du bétail et de la volaille de l'ANAC
- Fiche technique sur la PPA du CFSPH
- Manuel sur la PPA de la FAO

Pour plus d'information sur la peste porcine africaine ainsi que sur des ressources à la disposition des propriétaires de porcs, voir www.cpc-cpp.com/francais/african-swine-fever.



Canadian Pork Council
Conseil canadien du porc